

## DELEGATION URML

Groupe de travail  
URML/URCAM

## NOTE N° 10

Contact :  
Dr Georges JUNG

### SUIVI DES PAIEMENTS EN TIERS-PAYANT

#### Le problème

- Difficulté à suivre le paiement des tiers payant
  - o au niveau des rapprochements comptables
  - o au niveau de certaines opérations mal identifiables (indus, régularisation paiement hémocult,...)
  - o au niveau des transferts inter-caisses
  
- Pour le médecin la vérification comptable s'effectue à partir d'un nom et d'un prénom inscrit en comptabilité et d'une date de l'acte
  - o Il dispose pour vérifier si un paiement a eu lieu ou non
    - De son logiciel professionnel via les retours noemie
      - Performance et ergonomie très variées selon les logiciels
      - Peu adapté pour les tiers payant hors fse
    - Du site ameli.fr
      - Limité au régime général et quelques régimes spéciaux
      - Peu adapté à la vérification des paiements car recherche basée
        - o soit sur de la date de paiement (par période de 30j maximum)
        - o soit sur le numéro de lot ou de facture en sesam vitale
        - o soit sur le numéro de SS du patient...
        - o et non sur le nom prénom du patient date de l'acte qui est la base de comptabilité du cabinet médical...
        - o d'où l'aspect fastidieux pour assurer correspondance et suivi même si le relevé mensuel permet une vision plus direct des noms-prénoms mais basé non sur la date de l'acte mais sur la date de paiement

- Peu adapté à des vérifications sur des grands nombres car obligeant un nombre de clics énorme et des impressions papiers multiples notamment depuis la disparition du document papier.
- Du bordereau de versement bancaire qui ne précise que l'organisme payeur et une somme volontiers globale de plusieurs actes et la date où le versement est crédité en banque.
- De relevés papier pour certains régimes

## Consequences

- Aspect chronophage et/ou consommateur de personnels pour vérifier le paiement des actes en tiers payant
- animosité du professionnel vis à vis du tiers payant d'autant plus que les actes sont nombreux, à faible valeur.

## Nos propositions

- Pour vérifier facilement si un acte en tiers payant a été payé ou non, nous avons besoin d'une liste
  - récapitulative à la fois de l'ensemble des caisses et à la fois de l'ensemble des patients pour lesquels les caisses ont reçu par fse ou autre une demande de paiement par tiers,
  - les patients étant classés de façon alphabétique par nom –prénom ...
  - Face au nom doit se trouver la date et la nature de l'acte puis la date et numéro de paiement s'il a eu lieu.
- Pour vérifier facilement les actes qui sont payés derrière un bordereau bancaire global nous avons besoin d'un codage sur le bordereau bancaire permettant de retrouver à quel lot cela correspond dans le listing précédent.
- Pour comprendre certaines opérations de retenues nous avons besoin d'un document écrit expliquant le motif précis et justificatif de ces opérations sur notre compte remboursement tiers payant.
- Pour vérifier le paiement de certaines prestations en tiers payant (hémocult, astreinte, remboursement d'ordonnance, suivi d'examen de sante, forfaits,...) nous avons besoin d'un document récapitulatif par nom-prénom et précisant les bases de calculs lorsqu'il s'agit d'une somme globale.